

FAITS SAILLANTS DE LA RENCONTRE DES COMMISSAIRES DE DÉCEMBRE 2017

Un nouveau Conseil des commissaires a été formé suite à l'élection du 15 novembre 2017, tenue dans toutes les communautés du Nunavik. Lors de la première rencontre, les commissaires ont élu un nouveau comité exécutif formé des membres suivants :

- Robert Watt, président et commissaire pour Kuujjuaq
- Alicia Nalukturuk, vice-présidente et commissaire pour Inukjuak
- Anthony Ittoshat, commissaire pour Kuujjuaraapik
- Sarah Aloupa, commissaire pour Quaqtaq
- Elena Berthe conserve son rôle de représentante de l'ARK

Dans son discours inaugural, Robert Watt a identifié les priorités suivantes pour son mandat à la présidence de la commission scolaire :

- Assurer le progrès et la continuité de la mise en œuvre du plan stratégique de la commission scolaire;
- Renforcer les partenariats régionaux pour s'assurer que la commission scolaire joue un rôle positif dans la mobilisation et la sensibilisation de partenaires pertinents au Nunavik afin de régler les problèmes qui ont un impact direct sur le succès académique et le bien-être des élèves;
- Établir un dialogue constructif avec nos homologues du ministère de l'Éducation afin d'avoir accès à des ressources, des expertises et des services adéquats nous permettant de répondre aux besoins de nos élèves.

À compter de cette année, les Nunavimmiut qui détiennent un diplôme d'études secondaires (DES) auront plus facilement accès à l'aide financière aux études postsecondaires

Le Service aux étudiants du postsecondaire a modifié les exigences que doivent respecter les bénéficiaires lorsqu'ils déposent une demande d'aide financière à la commission scolaire afin de poursuivre des études collégiales ou universitaires.

À compter de cette année, les élèves de la 5^e secondaire n'auront plus à faire les tests de langue TOEFL et TESTCAN dans le cadre des exigences relatives à une demande d'aide financière. La demande d'aide financière des élèves sera acceptée s'ils répondent aux exigences d'admission de l'établissement d'enseignement postsecondaire où ils font une demande et s'ils se conforment aux exigences de la politique d'aide financière de la commission scolaire.

Mise au point sur la remise rétroactive de diplômes d'études secondaires pour les élèves du Nunavik qui ont reçu une attestation d'équivalence d'études secondaires entre 2015 et 2017

Tel qu'annoncé en novembre 2017, la préparation des diplômes qui seront remis aux étudiants du Nunavik sont actuellement en cours de préparation au ministère de l'Éducation du Québec. La commission scolaire a fourni toute l'information nécessaire au ministère.

Au total, nous avons validé les noms, les codes permanents et l'adresse à domicile de 145 élèves (et non pas 146 comme il avait initialement été annoncé). Le dossier d'études lié au code permanent de chaque élève a été modifié dans le système utilisé par la province. Le dossier de chacun de ces 145 diplômés indique dorénavant qu'ils détiennent un diplôme d'études secondaires.

Le ministère de l'Éducation du Québec enverra chaque diplôme par la poste à l'adresse du domicile de chacun de ces élèves au Nunavik. La commission scolaire est présentement dans l'attente d'une confirmation de part du ministère de l'Éducation quant à la date de mise à la poste des diplômes.

La mise en œuvre du plan stratégique se poursuit.

Un survol du plan stratégique a été présenté au Conseil des commissaires nouvellement élu. Le plan stratégique focalise les énergies des écoles et des services et encadre le travail qui est fait pour soutenir et améliorer la réussite des élèves.

Les deux premières années de mise en œuvre furent pour tous les services un exercice d'apprentissage au cours duquel ils ont harmonisé leurs activités avec les objectifs établis dans le plan stratégique. En juin 2018 se termineront les deux premières années au terme desquelles un ensemble particulier d'objectifs et de cibles devait être atteint. Entre juin 2018 et juin 2023, la commission scolaire se concentrera sur la mise en œuvre des objectifs quinquennaux du plan.

Disponible sur notre site web, Le plan stratégique est articulé autour des 4 orientations stratégiques suivantes :

1. Renforcer la culture, la langue et les valeurs inuites;
2. Veiller à ce que la commission scolaire évolue en tant qu'organisation inuite au service des inuits et en collaboration avec ceux-ci;
3. Garantir le succès et le bien-être des élèves;
4. Travailler avec les communautés inuites et les autres intervenants pour renforcer notre population, nos droits et nos communautés.

La commission scolaire a dorénavant accès à des données sur la fermeture de classe. Ces données serviront à déterminer des solutions durables pour lutter contre ce grave problème.

La fermeture de classe en raison du manque de suppléants est un point qui revient constamment à l'ordre du jour des rencontres du Conseil des commissaires et un grave problème pour les parents du Nunavik.

Depuis le 1^{er} septembre, la commission scolaire a recueilli des données sur les fermetures de classe, de sorte que nous avons maintenant une image assez représentative de la portée du problème. Même si ces données demeurent partielles, elles nous donnent une bonne idée de la situation, puisque la plupart des écoles nous envoient régulièrement leur rapport à cet effet.

Les données présentées aux commissaires indiquent qu'au cours de la première moitié de l'année, chaque étudiant a manqué environ 10 jours d'école en raison de l'absence de leur enseignant et du manque de suppléants. Pendant la même période, chacune de nos écoles a fermé en moyenne 8 classes de 45 minutes, et ce, chaque jour.

Les commissaires ont insisté sur le fait que ce problème bénéficierait d'une discussion à l'échelle de la communauté parce que l'absence d'enseignants a des répercussions qui touchent la communauté au complet. Par exemple, l'absence du préposé à la garderie peut faire en sorte qu'un enseignant ne peut pas se présenter à l'école parce qu'il doit prendre soin de ses propres enfants. De même, lorsque des élèves sont retournés à la maison en raison de l'absence d'un enseignant, cela a des répercussions sur les parents qui travaillent et peut affecter la prestation de services offerts par d'autres organismes du Nunavik.

Les commissaires ont partagé des exemples de solutions mises au point par les écoles de leur communauté pour s'assurer que les enfants ne sont pas retournés à la maison lorsqu'un enseignant est absent.

Les discussions et les consultations visant la mise au point de solutions à long terme au problème des fermetures de classe se poursuivront. Les Opérations scolaires, les Ressources humaines et l'Administration générale feront le point à cet égard avec les commissaires en mars. Des ressources suffisantes devront être déployées pour appuyer la mise en œuvre de toute solution qui sera trouvée.

Kativik Ilisarniliriniq sera représenté au sein du groupe de travail sur les services aux familles et à la jeunesse du Nunavik.

En 2007, un rapport de la *Commission des Droits de la personne et des droits de la jeunesse* (CDPDJ) venait à la conclusion que l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse n'était pas adaptée à la réalité de la vie courante au Nunavik. Ce rapport recommandait notamment aux communautés du Nunavik de prendre des mesures concrètes pour assurer la protection et le bien-être des enfants.

En 2009, un Comité consultatif sur la jeunesse était formé pour procéder à l'analyse des services sociaux et de santé offerts au Nunavik. Ce comité recommandait alors l'élaboration d'un programme spécial de protection de la jeunesse pour le Nunavik, fondé sur les dispositions de la Loi sur la protection de la jeunesse, qui permettrait aux communautés autochtones de conclure des ententes avec le gouvernement du Québec dans le but d'adapter les services à leur culture, leurs traditions et leurs valeurs.

La commissaire et membre du Comité exécutif Sarah Aloupa se joindra au groupe de travail qui a été mis sur pied pour analyser l'état actuel des services aux jeunes et à la famille au Nunavik. Ce groupe de travail examinera les modèles utilisés par d'autres communautés autochtones de la province. Le groupe de travail fera des recommandations d'ici juin 2018 sur la mise au point de services de protection de la jeunesse adaptés aux besoins des Inuits.

La commission scolaire se prépare à recruter un nouveau directeur général.

Suite au départ à la retraite de la directrice générale Annie Popert, le Conseil des commissaires a discuté du processus de recrutement et d'embauche pour le poste de la direction générale.

Les services de l'agence *Higgins Executive Search Services* ont été retenus. Le ou la candidate sera sélectionné par un comité formé de cinq commissaires : Robert Watt (Kuujuuaq), Alicie Nalukturuk (Inukjuak), Anthony Ittoshat (Kuujuaraapik), Sarah Aloupa (Quaqtaq) et Jessica Arngaq (Kangiqsujuaq).

Des tuteurs en mathématiques ont été engagés dans 8 de nos écoles dans le cadre d'un programme de tutorat approuvé par les commissaires en octobre 2017.

Ce programme de trois ans est financé par la commission scolaire et mis en place en partenariat avec le Collège Frontière. Les tuteurs sont recrutés, formés et encadrés directement par cet organisme.

Le Collège Frontière est un organisme canadien de renommée possédant plus de cent ans d'expérience dans la prestation de programmes d'alphabétisation et de numératie aux communautés, notamment dans des régions éloignées ou des communautés autochtones. Au cours des cinq dernières années, le Collège Frontière a offert des camps d'été d'alphabétisation et de numératie dans une dizaine de communautés du Nunavik.

Les tuteurs accordent la priorité au travail individuel en mathématiques avec des élèves de secondaire III, IV et V. Ils travaillent en étroite collaboration avec les enseignants, en leur apportant leur aide en classe. Ils soutiennent en outre les élèves en dehors des heures de cours. Ils adaptent le soutien aux besoins des élèves ainsi qu'aux priorités et à la réalité de chaque école.

Comme second mandat, les tuteurs doivent organiser et donner des activités d'alphabétisation dans la communauté, en collaboration avec les responsables locaux de l'alphabétisation, le cas échéant.

L'objectif de la première année de ce projet consiste à fournir des tuteurs dans 10 communautés du Nunavik. En septembre 2018, le programme sera élargi à toutes les communautés du Nunavik, pour la seconde et la troisième année de mise en œuvre.

Les tuteurs reçoivent une formation particulière au Nunavik avant d'entrer au service de nos écoles. Une évaluation initiale de la mise en œuvre du projet sera présentée aux commissaires en juin prochain. Des tuteurs sont actuellement à l'œuvre dans les 8 communautés suivantes : Kuujjuaq, Quaqtaq, Kangiqsujuaq, Kuujjuaraapik, Inukjuak, Kangiqsualujjuaq, Ivujivik et Puvirnituk.